

2022-23

RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉS

WWW.GICAN.ASSO.FR

PIERRE ÉRIC POMMELLET
PRÉSIDENT DU GICAN



L'année 2022 aura marqué nos esprits à l'instar des années précédentes. Après la pandémie, voici que la guerre a frappé à la frontière de l'Union européenne. Tout comme lors de la pandémie, c'est un ensemble de paradigmes, bien ancrés jusqu'à présent dans notre société, qui sont remis en cause : l'équilibre géopolitique, les doctrines d'emploi des armées, le besoin de développer une souveraineté encore plus marquée que lors de la crise de la COVID-19, notamment en termes d'approvisionnement énergétique. C'est aussi une situation inédite qui a touché nos industries, avec une forte inflation et de relatives difficultés d'approvisionnement au sein de toute la chaîne de valeur de notre secteur.

Mais notre industrie a su être résiliente et s'adapter, dans ce contexte de hausse généralisée des coûts et des délais, qui ont exigé des renégociations importantes et qui ont ruiselé dans toute la chaîne de valeur. Cette résilience, nous la devons avant tout à tous ces femmes et hommes, chefs d'entreprises, ingénieurs, techniciens, ouvriers, qui constituent notre filière navale, et qui œuvrent chaque jour à l'excellence de notre industrie, mais aussi au soutien sans faille de l'Etat.

Cette année 2022 aura cependant été une année de croissance pour notre industrie mais aussi une année où nos enjeux ont eu tendance à se cristalliser. **L'attractivité** du secteur et les besoins en recrutement sont un sujet prépondérant. La filière y répond à travers la mise en place de politiques de bien-être au travail, la modernisation des moyens de production rendant le travail plus confortable, le soutien à la maritimisation des formations pour apporter plus rapidement des qualifications aux étudiants s'insérant dans la vie professionnelle... Mais face à des secteurs industriels concurrents plus puissants, nous devons être plus attractifs.

La compétitivité est un facteur essentiel pour assurer notre capacité à produire pour des clients nationaux comme à l'export. Les décisions du gouvernement concernant la baisse des impôts de production sont positives et doivent se poursuivre. Par contre, nous appelons l'Etat à rester vigilant vis-à-vis des législations européennes. Il est essentiel qu'elles fassent l'objet de mesures d'impact pour notre secteur, certaines d'entre elles pouvant avoir des effets pervers à l'instar du mécanisme d'ajustement du carbone aux frontières, louable sur le principe mais en l'état, créateur de distorsions de marché entre les industriels européens et extra-européens. Ce sont des sujets que nous traitons régulièrement à Bruxelles et à Paris avec une équipe du GICAN que nous avons décidé d'étoffer.

L'innovation, et celle plus particulièrement en lien avec **la décarbonation** du maritime, est au cœur de notre stratégie. Depuis les barges électriques, en passant par les navires de pêche propulsés à l'hydrogène, les navires hybrides de soutien aux énergies marines renouvelables (EMR), les paquebots à faibles émissions, jusqu'aux navires marchands (utilisant notamment l'énergie vélique avec l'objectif de diminuer de 80% leurs émissions), mais aussi dans le secteur de la défense où de nombreuses études sont menées, l'industrie navale française positionne ses offres pour intégrer ces évolutions de marché tirées par la réglementation, et assurer sa compétitivité parmi les principaux acteurs internationaux dans ce domaine.

Avec l'Etat et à travers le Conseil d'Orientation pour la Recherche et l'Innovation des Industriels de la Mer (CORIMER), nous soutenons le développement de ces technologies avec l'objectif de favoriser la réalisation de navires démonstrateurs allant vers le zéro émission. La commande publique,

notamment pour des démonstrateurs à la mer, sera un levier essentiel pour développer ce marché, et nous devons être à même de faire émerger des équipementiers nationaux sur les principaux leviers de décarbonation, en soutenant le développement des solutions, leur industrialisation et leur déploiement commercial (soutien aux premières commandes, surcoût initial et partage du risque par la chaîne de valeur, etc.).

La stratégie d'innovation de notre industrie embrasse aussi la dronisation et la digitalisation de ses produits. Nos adhérents sont de plus en plus nombreux à investir les multiples facettes du sujet. Nous voyons se développer une réelle diversité de l'offre française (drones sous-marins, de surface et aériens, chacun sur une gamme de toute taille) pour adresser les marchés de défense, de sécurité, de surveillance, d'inspection et de monitoring, d'exploration des grands fonds. Le GICAN se mobilise pour fournir un cadre réglementaire attractif auprès de la Direction

générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA), notamment autour du statut de drone maritime. Un des enjeux est aussi l'interaction entre ces objets à la mer.

La commande publique reste un facteur essentiel dans l'activité défense de l'industrie navale. Le travail réalisé en 2022 et 2023 avec le ministère des Armées sur l'économie de guerre, puis sur la Loi de programmation militaire (LPM) a été l'occasion d'ouvrir un espace de dialogue riche entre les armées et les industriels, qui pourra se poursuivre au fil des ans. C'est une LPM ambitieuse, pour l'Etat mais aussi pour l'industrie, qui a été déposée au Parlement. Nous saurons être à la hauteur des enjeux grâce à notre capacité d'adaptation, et à l'aide d'un dialogue partenarial continu avec le ministère des Armées et plus particulièrement la Direction Générale de l'Armement (DGA) et la Marine nationale.



SOMMAIRE

01. Le GICAN	05
02. Gouvernance	09
03. Équipe	10
04. Adhérents	11
05. Cahier économique	13
06. Moments forts	18
07. Influence	21
08. Défense et sécurité	22
09. International	24
10. Innovation	27
11. Emploi - Formation - Compétences	30
12. Europe	32

01.

Le GICAN, aux côtés de ses adhérents pour promouvoir le secteur de la construction navale



PHILIPPE MISSOFFE
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU GICAN

INTERVIEW

Quels ont été les moments marquants du GICAN lors de ces douze derniers mois ?

Notre certification par l'AFNOR sur l'engagement de service **Quali'OP** en a été un. Cela vient récompenser le travail réalisé par les permanents pour avoir une organisation professionnelle efficace, tournée vers les adhérents. De même, le lancement **des premières Rencontres de l'industrie navale a été un succès**. Il s'agit d'un événement que l'on souhaite rendre annuel et qui a permis de donner une vision globale des enjeux du secteur à nos adhérents ainsi qu'aux élus, administrations et journalistes présents.

Quels sont les principaux dossiers sur lesquels vous avez été amenés à travailler ?

Nos enjeux sont immenses, que ce soit à l'échelle nationale comme européenne. Mais s'il faut choisir quelques dossiers, je mentionnerais les différentes actions menées sur les grands fonds marins qui, entre les enjeux de France 2030, puis le moratoire sur son exploitation, ont nécessité plusieurs actions pour donner de la visibilité aussi bien

pour nos adhérents que pour les pouvoirs publics. D'où la création d'un groupe de travail dédié. Les travaux autour de l'économie de guerre et de la Loi de programmation militaire ont impliqué de nombreux adhérents et permanents. C'est un sujet qui continuera à vivre, comme l'a dit le ministre des Armées qui souhaite faire des bilans annuels et sur lesquels nous continuerons de nous investir. Enfin notre implication dans l'écriture de la feuille de route décarbonation de la loi dite « climat et résilience » a été totale, réalisée avec nos adhérents et nos partenaires Armateurs de France, Evolen, Cluster Maritime Français, sous le pilotage de la DGAMPA et qui a été présentée aux ministres il y a quelques semaines. Elle fixe les objectifs, et il reste maintenant à la décliner opérationnellement pour notre secteur en particulier, toujours en coopération avec l'ensemble de l'écosystème maritime et les pouvoirs publics.

Quelles ont été vos priorités sur ces douze derniers mois ?

Nous avons fait plusieurs bilans de nos actions, entre autres à travers l'enquête de satisfaction

des adhérents et le séminaire stratégique du Conseil d'Administration. Nous avons pu évaluer notre feuille de route stratégique qui comporte 18 objectifs et 85 actions, et avons pu définir quelques priorités. Parmi celles-ci, le renforcement de la capacité du GICAN à influencer est prédominant. C'est pourquoi nous nous attachons à renforcer notre présence dans les instances de normalisation et de réglementation, avec notamment l'embauche d'une responsable Affaires techniques. Il s'agit également de mieux valoriser l'intelligence collective de la filière, avec le développement des études de prospective, de conjoncture, qui permettent, avec le soutien de l'ensemble des adhérents, d'être plus fins dans nos analyses et plus pertinents vis-à-vis de nos interlocuteurs. La fourniture de notes de positions sur l'ensemble des thématiques qui nous concernent nous permet de lancer une dynamique auprès de nos interlocuteurs français et européens que nous souhaitons développer.

Quels sont vos prochains projets ?

Le GICAN poursuit son évolution. Nous allons avant tout continuer à fédérer notre industrie autour des principales priorités évoquées ci-dessus, ainsi que celles mises en avant par le Président du GICAN : l'innovation, la compétitivité, la décarbonation, l'attractivité et l'internationalisation. Ce travail se fait au sein des différents Comités, et est porté par les permanents du GICAN. Ce que nous souhaitons, c'est aussi que le GICAN renforce sa capacité à rassembler ses adhérents, mais aussi ses parties prenantes. Plusieurs matinées sont organisées, à l'instar de celle sur le financement réalisée le 17 mai dernier. La cybersécurité, la RSE, la relation donneurs d'ordre – fournisseurs, sont des sujets que nous souhaitons pousser. Nous envisageons la création d'un cycle de réflexion régulier rassemblant les élus nationaux, leaders d'opinion, responsables militaires, décideurs politiques et industriels en coopération avec la Marine nationale.

Présentation

Le GICAN est le syndicat professionnel qui rassemble les industriels français du secteur naval et maritime.

Composante majeure de la Filière des Industriels de la Mer, le GICAN regroupe plus de 260 entreprises de l'industrie navale : les chantiers, les systémiers, les intégrateurs, les équipementiers, les bureaux d'études et les sociétés d'ingénierie et de service. Tous œuvrent à la conception, la fabrication, la maintenance, la modernisation, le démantèlement puis à la déconstruction des navires, des sous-marins, des drones, des moyens aéromaritimes, des énergies marines renouvelables et tout ce qui touche à l'exploration et la valorisation des océans.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan

dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

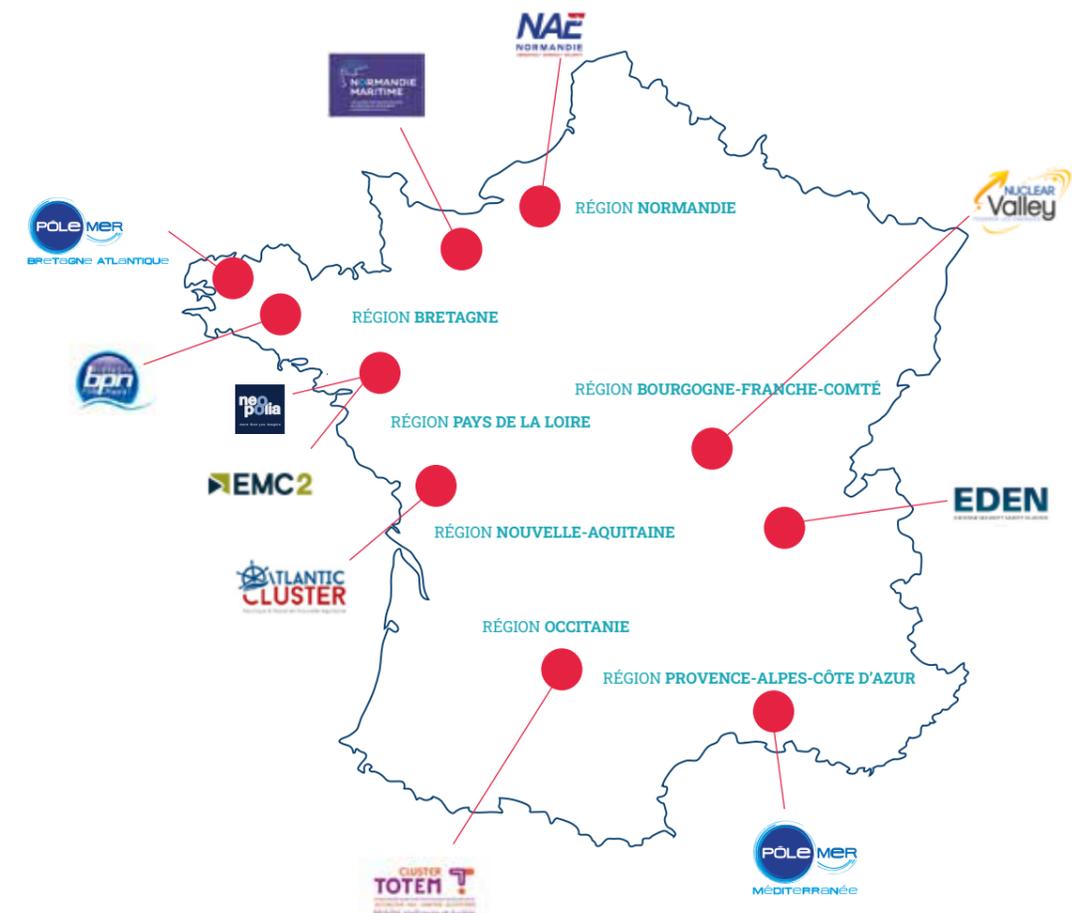
Ce groupement a pour objet la promotion et la défense des intérêts des entreprises adhérentes. Il est qualifié pour engager et suivre avec les représentants d'autres industries ou d'autres groupements, français et européens, toutes les questions susceptibles d'influer sur le développement de l'industrie navale et maritime.

Le GICAN est l'interlocuteur des pouvoirs publics locaux, nationaux et européens pour le secteur.

Au niveau européen, le syndicat fait partie de SEA Europe et de SEA Naval. Au niveau français, le GICAN est adhérent à l'UIMM et à France Industrie. En région, il s'appuie sur son réseau de partenaires, composé de pôles de compétitivité et de clusters.



Les partenaires du GICAN dans les territoires :



Nos enjeux

INNOVATION
COMPÉTITIVITÉ DIVERSITÉ
SOVERAINETÉ
DÉCARBONATION
INTERNATIONALISATION
RECRUTEMENT
ATTRACTIVITÉ
DIGITALISATION
FINANCEMENT

02.

Gouvernance : un Conseil d'Administration représentatif de l'industrie navale

Liste des membres du Conseil d'Administration au 23 juin 2022 :

Monsieur Pierre Éric POMMELLET	NAVAL GROUP	Président
Monsieur Louis LE PIVAIN	Expert qualifié du GICAN	Vice-président
Monsieur Hervé GUILLOU	Expert qualifié du GICAN	Vice-président
Vice-Amiral (2S) René-Jean CRIGNOLA	DCI NAVFCO	Secrétaire Général
Monsieur Philippe GARELLI	JEUMONT ELECTRIC	Trésorier
Monsieur Florent BATTISTELLA	COUACH	Administrateur
Monsieur Guy de BEAUCORPS	MBDA	Administrateur
Monsieur Philippe BERTEROTTIÈRE	Gaztransport & Technigaz	Administrateur
Madame Gwendoline BLANDIN-ROGER	Thales	Administrateur
Monsieur Laurent CASTAING	Chantiers de l'Atlantique	Administrateur
Monsieur Vincent FAUJOUR	PIRIOU	Administrateur
Monsieur Franck GREINER	Groupe SNEF	Administrateur
Monsieur Frédéric GUÉNA	Bretagne Pôle Naval	Administrateur
Monsieur Jacques HARDELAY	Chantier Naval de Marseille	Administrateur
Monsieur Frédéric JOUSSE	Bessé	Administrateur
Contre-Amiral (2S) Alexis LATTY	AIRBUS DEFENCE & SPACE	Administrateur
Madame Virginie MONNIER-FLEURY	Chantier Naval UFAST	Administratrice
Monsieur Fabien NAPOLITANO	EXAIL	Administrateur
Monsieur David QUÉVA	Monaco Marine France	Administrateur
Monsieur Yannick VERGEZ	Groupe FIVA	Administrateur
Monsieur Guillaume WEISROCK	AXIMA (Groupe EQUANS)	Administrateur

Les 3 missions du GICAN

1 **Défendre les intérêts de l'industrie navale française** auprès des acteurs publics et politiques régionaux, nationaux et européens, afin de promouvoir un environnement institutionnel et politique favorable au développement de notre industrie, tant sur le plan civil que militaire.

2 **Promouvoir l'expertise technologique et industrielle maritime française** en mettant en lumière les savoir-faire des adhérents, aussi bien en France qu'à l'international. Le GICAN fédère aussi les Pavillons France sur les salons navals dans le monde et organise, avec sa filiale la SOGENA, les salons EURONAVAL et EUROMARITIME.

3 **Soutenir le développement et la compétitivité de l'industrie navale** en participant à la structuration du secteur afin de répondre aux défis des industriels :

- l'innovation et son financement,
- l'emploi, la formation et les compétences,
- l'intelligence économique et collective au service du développement des entreprises en France et à l'international,
- la réglementation et la normalisation,
- la digitalisation.

03.

Une équipe renforcée par de nouveaux talents

Monica LOPEZ et Claudie BENOIT viennent renforcer l'équipe à la suite du départ à la retraite de Boris FEDOROVSKY après une trentaine d'années au GICAN et à la Chambre Syndicale de la Construction de Navires (CSCN).



Philippe MISSOFFE
Délégué Général



Marie-Christine MÉCHET
Déléguée Générale Adjointe Relations adhérents, Stratégie territoriale, Emploi-Formation-Compétences



Jean-Marie DUMON
Délégué Général Adjoint Défense et Sécurité



Arnaud MARTINS DA TORRE
Délégué à l'Internationalisation des entreprises et à l'Export



Apolline CHORAND
Déléguée aux Affaires publiques et à la Communication



Timothée MOULINIER
Délégué à la R&D, à l'Innovation et au Numérique



Claudie BENOIT
Responsable Affaires techniques, environnement et sécurité



Monica LOPEZ
Responsable des Affaires économiques, statistiques et fiscales



Valérie DELACOUR
Chargée de Relations adhérents - Secrétariat



Anna-Maria LARIVIÈRE
Responsable Défense, Sécurité, International



Mélanie VÉRON-FOUGAS
Chargée de mission Europe



Florence MONCHANIN
Chargée de Filière « Industriels de la Mer » Asie du Sud-Est



Gwénaél PENET
Chargé de Filière « Industriels de la Mer » Moyen-Orient



Julie FIÉVET
Chargée de Projets Navals et Maritimes, Grèce et Chypre

La SOGENA, filiale événementielle du GICAN (EUROMARITIME, EURONAVAL, Pavillons France), bénéficie également d'une équipe renouvelée :

Hugues	du PLESSIS d'ARGENTRÉ	Directeur Gérant
Béregère	CORBEL	Directrice Déléguée / Chargée des opérations et du Marketing
Sabrina	JONAS	Directrice Commerciale et marketing
Caroline	BERNARD	Commerciale
Ludovic	ANNE	Assistant Commercial
Samina	CORRET	Responsable Evènements & Pavillons France
Muriel	MASIERO	Directrice de la Communication (En intérim)
Anne-Charlotte	MICCA	Responsable Communication (En congé maternité)
Michalina	CHOINSKA	Chargée de communication
Narjes	KRICHEN	Responsable événementiel
Alexandre	GERBOIN	Assistant communication
Hervé	CROCE	Responsable des affaires institutionnelles
Jessica	BONILLA	Administration des ventes

04.

Un syndicat au service des adhérents

Le GICAN est avant tout un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange pour construire le futur du secteur et le structurer. Les adhérents se retrouvent dans les différents Comités, Clubs et Groupes de Travail :

COMITÉS DU GICAN



Comité PME/ETI



Comité « Sécurité, Sûreté & Environnement Maritime » (SSEM)



Comité Défense



Comité « Réparation navale - MCO » (RN MCO)



Comité International



Comité Technique

CLUBS

Club RH

Club Communication

Club Europe

Club ASEAN

Club Moyen-Orient

Club Grèce-Chypre

GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de Travail « Grands fonds marins »

Groupe de Travail « EMR »

Adhérents 263 AU 12 MAI 2023

ABSOLUT HYDROGEN • ABYSSA • ACCUWATT • ACEBI • ACEPP ENTREPRISE • ADAM ASSURANCES • ADD TECHNOLOGIES • ADES TECHNOLOGIES • ADV PROPULSE • AEROFLEX • AFBE (ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE BATEAU ELECTRIQUE) • AIR LIQUIDE ADVANCED TECHNOLOGIES • AIRBUS DEFENCE & SPACE • AIRBUS HELICOPTERS • AIRSEAS • ALCATEL LUCENT ENTERPRISE (ALE) • ALFA LAVAL MOATTI • ALIERYS • ALSEAMAR - GROUPE ALCEN • AMERIS GROUP • AMPHENOL AIR LB • AQUALINES • AQUALUNG GROUP • ARCO MARINE - THE CT ENGINEERING GROUP • ARKEOCEAN • ATHANOR ENGINEERING • ATLANTIC CLUSTER • ATOS • ATS ENGINEERING • AUBERT & DUVAL • AVEVA • AVNIR INGÉNIERIE MARITIME & TERRESTRE • AXIMA CONCEPT - EQUANS • AYRO • BARILLEC • BESSÉ • BEYOND THE SEA • BLUENAV • BOWEN-ERTE • BRETAGNE POLE NAVAL (BPN) • BUREAU VERITAS • CAMPUS DES INDUSTRIES NAVALES • CARBON WATERS • CEGELEC DÉFENSE ET NAVAL SUD-EST • CERBAIR • CETIM • CETRAC.IO • CHANTIER BRETAGNE SUD • CHANTIER NAVAL COUACH (CNC) • CHANTIER NAVAL DE MARSEILLE (CNDM) • CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE • CHELTON ANTENNAS • CLUSTER TOTEM • CMR FRANCE SAS • CMW CORPORATE FINANCE • CNIM • CNN MCO - EQUANS • COLD PAD • CONSTRUCTIONS MECANIKES DE NORMANDIE (CMN) • COREME • CORSO MAGENTA • COYARD SAS • CRAIN (CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ARCHITECTURE ET L'INDUSTRIE NAUTIQUES) • CREPIM • CS GROUP • CWS MOREL • CYWAKE • DAMEN SHIPREPAIR BREST • DASSAULT SYSTEMES - 3DS • DATAHERTZ • DCI - NAVFCO • DEF MARINE • DES • DIADES MARINE • D-ICE ENGINEERING • DIODON DRONE TECHNOLOGY • DIOT SIACI • DREAMTEAMAERO • EDEN • EFINOR • EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESY SERVICES MARINE • ELWAVE • EN MOTEURS • ENSTA PARISTECH • EOCEN • EUROSAM • EUROTECH INTERNATIONAL • EUROTORP (G.E.I.E) • EVOLEN • EXAIL • EXPERCONNECT • EXPLEO GROUP • FACTEM • FAPMO • FCE • FINX • FIPAM • FIVA (GROUPE FIVA) • FLEX FUEL ENERGY DEVELOPMENT • FMCC PACIFIQUE • FORSSEA ROBOTICS • FOSINA • FOURE LAGADEC • FRAMATOME • FRANCE CYBERMARITIME • FRANCE HELICES • FRW CAROBRONZE • GAY ELECTRICITE • GAZTRANSPORT & TECHNIGAZ (GTT) • GCA SUPPLY • GCK • GE POWER CONVERSION FRANCE • GENIWIND MARINE • GEOMOD BY COEXYA • GERKEN • GESTAL • GROUPE AMETRA • GROUPE LGM • HELSING • HEMERIA AIRSHIP • HENSOLDT NEXEYA FRANCE • HGH SYSTEMES INFRAROUGES • HOLISEUM • HOWDEN SOLYVENT-VENTEC • HUTCHINSON • I.N.P.P. (INSTITUT NATIONAL DE PLONGÉE PROFESSIONNELLE) • IDEA • INCITIUS SOFTWARE • INGELIANCE TECHNOLOGIES • INTERNEST • INVENIS • ISD • ISSARTEL - GROUPE MINERVA • JEUMONT ELECTRIC (GROUPE ALTAWEST) • JLMD ECOLOGIC GROUP • JOHNSON CONTROLS INDUSTRIES • JUNIOR ESTACA • KERSHIP • KUB • LA CIOTAT SHIPYARDS • LACROIX • LAMECO • LATTY GROUPE • MAN ENERGY SOLUTIONS FRANCE • MAPPEM GEOPHYSICS • MARIA CONSEIL • MARINELEC TECHNOLOGIES • MAURIC • MAXSEA INTERNATIONAL • MBDA • MC2 TECHNOLOGIES (MICROWAVE CHARACTERIZATION CENTER) • MER FORTE - CT ENGINEERING • MEUNIER INDUSTRIES • MINILAMPE • MONACO MARINE • MOTEURS BAUDOUIN • MOTEURS JM • MOTEURS LEROY SOMER • MUSTHANE • NAE (NORMANDIE AEROSPACE) • NANNI INDUSTRIES • NAVAL GROUP • NAVEXPO INTERNATIONAL • NAVIRIS FRANCE • NAVIWATT • NDAR - NICK DANESE APPLIED RESEARCH • NEOCEAN • NEOPOLIA • NEOSSEA • NEPTech • NEREIDES • NEXTER • NORMANDIE MARITIME • NOVAE SERVICES • NOVIUM • NUCLEAR VALLEY • NUMEXO • OCEA S.A. • OCEANDRIVE SERVICES • OCEAN-NET • ODAS • OPEN CASCADE • OPSEALOG • OROLIA • OSE ENGINEERING • PAUMIER MARINE • PEINTA • PIRIOU • PÔLE EMC2 • PÔLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE (PMBA) • PÔLE MER MÉDITERRANÉE (PMM) • PREDICT • PRESCOM • PRINCIPIA • PROBENT • PROCONNECT • PROENGIN • PROTEC • PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE • RAIDCO MARINE INTERNATIONAL • RCD EXCEPT • REEL INTERNATIONAL • RELLUMIX • ROLLS-ROYCE SOLUTIONS FRANCE • ROXEL • RTSYS • S.B.S. (GROUPE GENOYER) • SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE • SAFT SA • SCHNEIDER ELECTRIC • SCHOTTEL FRANCE • SEAIR • SEAOWL TECHNOLOGY SOLUTIONS • SEGULA TECHNOLOGIES • SHIP AS A SERVICE • SILLINGER • SIREHNA • SIREN CORP • SNEF (GROUPE) • SOCARENAM • SOCITEC • SOCOMEC • SOFRESID • SONOVISION • SOPEMEA • SOPHIA • SOPRA STERIA GROUP • SPHEREA TEST & SERVICES • SRIG (SOCIÉTÉ DE RÉSEAU INFORMATIQUE ET DE GESTION) • STIRLING DESIGN INTERNATIONAL • STYLE & DESIGN GROUP • STREAMWIDE • SURVEY COPTER • SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES (SER) • TECHNICATOME • TESTIA • THALES • THEMYS • TRYAME • TURGIS & GAILLARD • UFAST • UNSEENLABS • VENTURA ASSOCIATES FRANCE • VEOS MARINE & OFFSHORE • VIDELIO-HMS • VISTORY • VPLP DESIGN (MARVIN SERIES) • VOITH TURBO FRANCE • WEEZ-U WELDING • WISAMO MICHELIN • XSUN • ZODIAC MILPRO INTERNATIONAL •

05.

Cahier économique

L'industrie navale française en chiffres en 2022

13,5 Mds € Chiffre d'affaires cumulé pour la filière navale*

51 100 Emplois directs pour la filière navale

34 200 Emplois indirects estimés pour la filière navale**

34 062 Emplois induits estimés pour la filière navale***

52 % Part du chiffre d'affaires de la filière réalisé à l'export

+735 Entreprises pour la filière navale*

80 % Des entreprises de l'industrie navale, en chiffres d'affaires, sont adhérentes au GICAN

* donneurs d'ordre et sous-traitants de rang 1 s'identifiant dans la filière navale en France

** emplois créés par la branche de sous-traitants à partir du rang 2

*** emplois créés par l'ensemble des consommations des ménages directement et indirectement liés aux industriels de la navale

À date, les 263 adhérents du GICAN représentent **80 %** du chiffre d'affaires et **70 %** des emplois directs de la filière. L'évolution de l'activité provient d'un panel d'entreprises adhérentes au GICAN ayant répondu consécutivement les deux dernières années à l'enquête annuelle.

Une consolidation du chiffre d'affaires dans l'industrie navale

En 2022, le chiffre d'affaires de l'industrie navale s'élève à **13,5 milliards d'euros courants**. La filière se consolide et poursuit sa tendance d'avant-crise avec une évolution de **1,9 %** du chiffre d'affaires. Il faut remarquer qu'en 2022, l'inflation a atteint **5,2 %** en France. Donc, en euros constants, le chiffre d'affaires de la filière baisse de **3,1 %** pour rapport à 2022. Malgré cette chute de chiffre d'affaires en euros constants, l'activité de l'industrie navale se poursuit avec une tendance à la hausse.

Chiffre d'affaires de l'industrie navale (millions d'euros courants)*



Chiffre d'affaires de l'industrie navale (millions d'euros constants, 2020=100)*



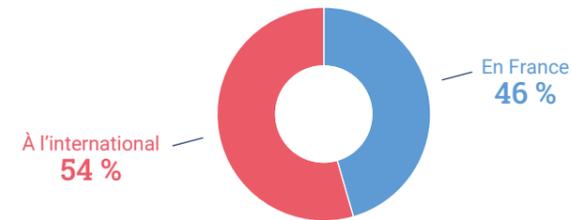
Cette augmentation en euros courants est principalement due à la forte progression des exportations de **20 %**, en particulier vers l'Union européenne, où elle a plus que doublé. Cette progression s'observe dans tous les segments : le marché de la défense (**35 %**), du maritime civil (**6 %**) ainsi que dans la sûreté et la sécurité maritimes (**120 %**).



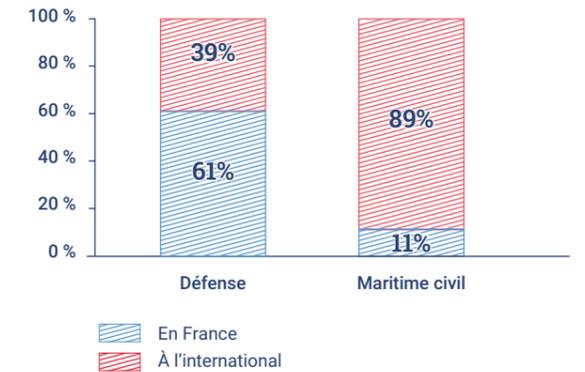
Plus de 50 % de l'activité tournée vers l'exportation...

En 2022, **54 %** de l'activité de la filière est destinée à l'export, contre **52 %** en 2021. Ces proportions sont très variées selon les différents segments « Défense », « Maritime civil » et « Sûreté et sécurité maritimes ». Pour le secteur de la défense, **39 %** du chiffre d'affaires est destiné à l'export contre **30 %** en 2021.

Activité de l'industrie navale française par marché (en chiffre d'affaires, %)*



Activité de l'industrie navale française par type d'activité et marché (en chiffre d'affaires, %)*



...qui compense la baisse du chiffre d'affaires national

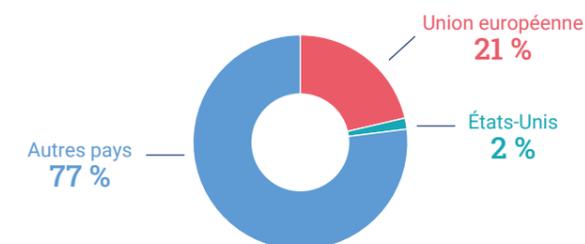
Le secteur maritime civil accuse une baisse de chiffre d'affaires qui se limite à **2 %** malgré une chute sur le marché national de **45 %**. Le chiffre d'affaires du secteur de la défense sur le marché domestique est aussi en baisse de **11 %**.

80 % de l'activité du marché français provient à présent des achats de l'État français, contre **72 %** en 2021. Ces chiffres reflètent l'importance du marché export et la nécessité à terme de regagner des parts de marché national.

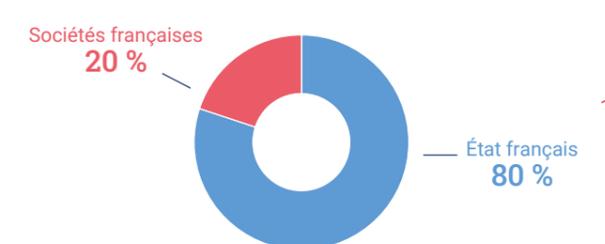
Une industrie qui sait s'imposer sur le grand export

Parmi l'activité à l'international, **77 %** du chiffre d'affaires est destiné au grand export, notamment en Asie, **21 %** à destination de l'Union européenne et **2 %** vers les États-Unis. À noter que l'activité vers les États-Unis est très volatile car elle dépend fortement des commandes des paquebots.

Activité de l'industrie navale française à l'exportation par région (en chiffre d'affaires, %)*



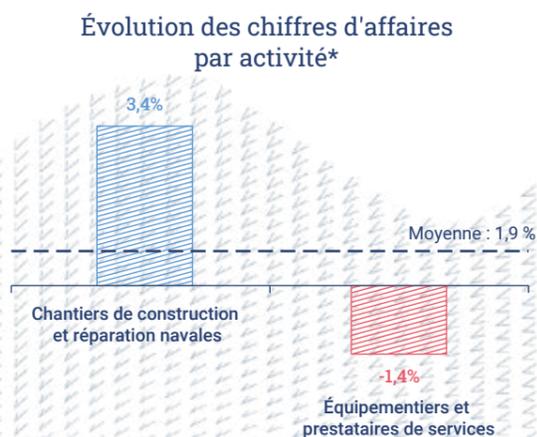
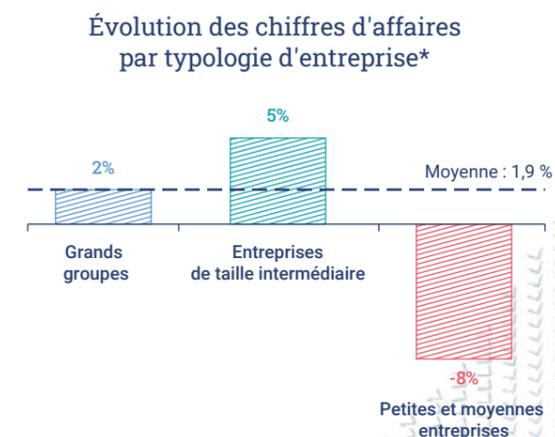
Activité de l'industrie navale française du marché domestique (en chiffre d'affaires, %)*



* Source : GICAN

Une évolution très hétérogène selon la typologie d'entreprise et d'activité

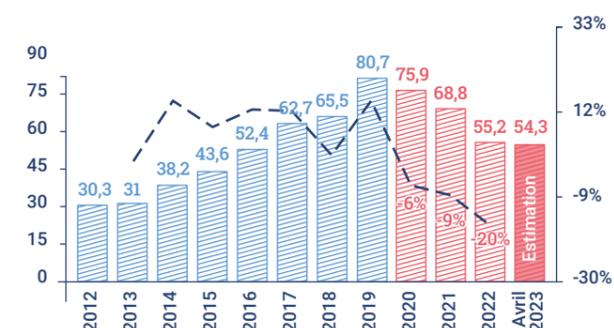
En 2022, l'activité était fortement soutenue pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) avec une évolution du chiffre d'affaires de **5 %**, suivi des grands groupes (**2 %**). Les petites et moyennes entreprises (PME) ont vu leur chiffre d'affaires baisser de **8 %**. Par type d'activité, la filière affiche une hétérogénéité entre secteurs. L'activité des chantiers de construction et réparation navales progresse de **3,4 %**. Les équipementiers et prestataires de services maritimes ont vu, en moyenne, leur activité baisser, cependant, au sein de cette catégorie, l'évolution est très diverse.



Des carnets de commandes civiles en baisse en Europe

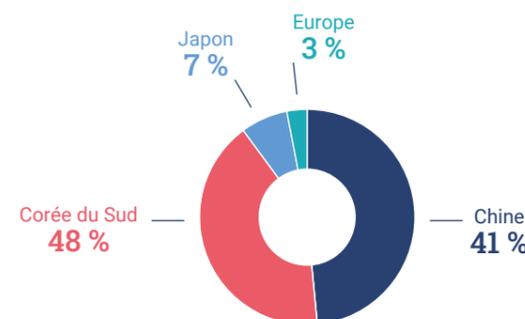
En termes de valeur, l'Europe était le leader mondial du carnet de commandes commerciales, en raison de la nature haut de gamme de son portefeuille de produits jusqu'à fin 2019. Ce n'est plus le cas fin 2020, à la suite de la baisse des commandes qui a frappé les marchés de niche européens, concentrés sur les navires à haute valeur ajoutée. En 2022, les prises de commandes baissent de **20 %** par rapport à 2021, après la baisse de **9 %** en 2021. Les chantiers asiatiques commencent à détenir les compétences et technologies nécessaires pour produire ces navires à haute valeur ajoutée.

Carnet de commandes des chantiers navals - civils en Europe (milliards d'euros courants)**

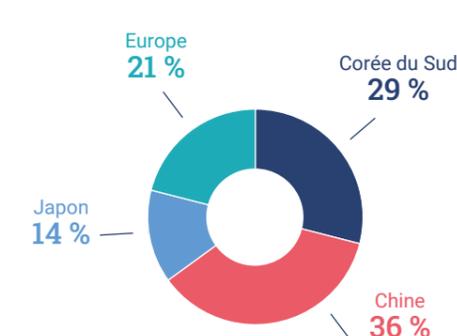


Selon les derniers chiffres de Clarkson, en 2022, le carnet de commandes de l'Europe représente **21 %** du carnet mondial, cependant sur la même période, les prises de commandes ne représentent que **3 %**. Cela montre la tendance à la baisse des commandes en Europe par rapport à la concurrence.

Prises de commandes par principales zones de construction navale en 2022 (en chiffre d'affaires, %)**



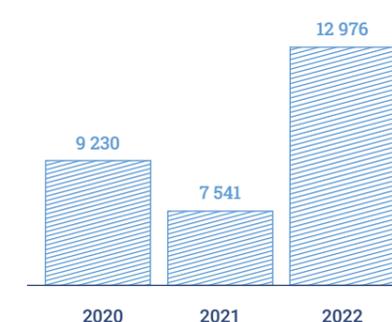
Carnet de commandes par principales zones de construction navale en 2022 (en chiffre d'affaires, %)**



Des prises de commandes en forte hausse pour l'industrie navale française en 2022

On observe une forte progression des prises de commandes en 2022 par rapport à 2021, tant pour les chantiers de construction et réparation que pour les équipementiers et prestataires de services. Les chantiers français diversifient leurs constructions en 2022 et visent différents marchés, car la construction de bateaux de pêche, qui était importante entre 2016 et 2020, est retombée au plus bas. Il est notable que les petits chantiers de moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires (MIM à Dieppe, Bernard à Locmiquélic, Gatto à Martigues), ont tous réussi à prendre au moins une commande en 2022¹.

Prises de commandes de l'industrie navale française (millions d'euros constants, 2020=100)*



* Source : GICAN ** Source : World Shipyard Monitor, Clarkson
¹ Information de la publication Hors-série le marin 2023



Moments forts

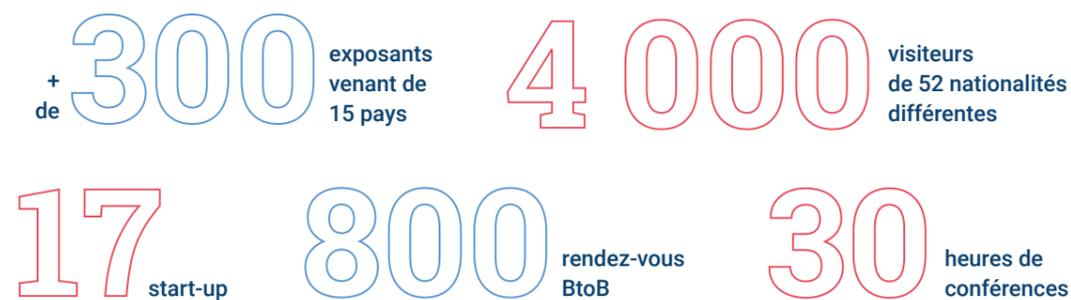
EUROMARITIME 2022 (28-30 juin 2022)

Exposants et visiteurs étaient au rendez-vous de la deuxième édition marseillaise d'EUROMARITIME, malgré le retour de l'épidémie de la COVID-19 et le report du salon, initialement prévu en février 2022. Innovation, emploi et décarbonation ont été au cœur de ce temps fort incontournable des industries de la mer et de l'économie bleue.

Les trois jours ont permis des rencontres et des débats riches et fructueux entre professionnels et initiés, clôturés par un colloque animé par l'Académie de Marine sur le thème de la révolution numérique du maritime. À l'initiative du marin (groupe Infomer Ouest-France) et de la SOGENA, filiale du GICAN, le salon EUROMARITIME a réuni, pour cette cinquième édition, les ténors de l'économie maritime et un grand nombre de start-up, permettant des rencontres marquantes et la découverte d'innovations technologiques. Le stand du GICAN a été le point de ralliement des adhérents exposants et visiteurs du salon.

« C'est une belle réussite, note Hugues du Plessis d'Argentré, Commissaire Général du salon. Il a fallu surmonter des difficultés avec la reprise de la pandémie, le report du salon, la guerre en Ukraine. Les résultats sont tout à fait satisfaisants avec un nombre d'exposants qui a progressé de 15 % depuis l'édition de 2020. »

Les chiffres clés 2022



Le prochain EUROMARITIME se tiendra de nouveau à Marseille, les 30 janvier et 1^{er} février 2024.

EURONAVAL 2022 (18-21 octobre 2022)

Après une édition 2020 transformée en salon virtuel à cause de la crise sanitaire, le retour du salon EURONAVAL a été marqué par une forte participation et une envie partagée de se retrouver, pour se dédier à l'avenir des marines et aux innovations de l'industrie navale. Ce sont au total plus de 450 exposants, 150 délégations officielles françaises, européennes, et mondiales, 350 journalistes accrédités qui ont animé le salon pendant 4 jours, confirmant son statut d'évènement mondial leader du secteur. Le porte-avions nouvelle génération (PA-Ng) a été la star d'EURONAVAL 2022, qui a aussi mis l'accent sur les technologies du futur, avec les EURONAVAL Awards for naval innovation et les prix SEAnnovation. Au cours du salon, le stand collectif du GICAN, fort de 17 entreprises adhérentes co-exposantes, a été un point de rencontre incontournable pour les adhérents exposants ou non-exposants. Il a drainé un flux considérable tout au long de la semaine.

Les chiffres clés 2022



Le prochain EURONAVAL aura lieu à Paris Nord Villepinte, du 4 au 7 novembre 2024.

Rencontres de l'industrie navale (26 janvier 2023)

Le GICAN a organisé début 2023 les premières Rencontres de l'industrie navale. Ce nouveau format était l'occasion de faire un tour d'horizon de l'activité et des tendances de l'industrie navale dans le monde et en France.

Une partie de l'évènement était consacrée à l'industrie navale mondiale, avec un double focus « naval de défense » et « construction navale civile ». Une autre portait sur la concurrence et les distorsions de concurrence. Cette manifestation comportait également une section sur l'industrie navale en France, avec un zoom sur les régions les plus investies dans les activités navales et maritimes. Les majeures tendances technologiques (alimentation à quai, navires électriques, batteries maritimes, hydrogène, capture du carbone, navires à foils, ekronoplans, propulsion par le vent, propulsions innovantes, drones, etc.) étaient d'ailleurs mises en avant lors de cet évènement, donnant l'occasion aux divers publics présents de se rendre compte de la diversité des produits et solutions proposés par nos adhérents. Le dernier thème s'attachait à montrer les enjeux en termes de défense et sécurité.

ÉVÈNEMENTS EN PARTENARIAT AVEC LE GICAN

- ASSISES DE L'ÉCONOMIE DE LA MER : 8 et 9 novembre 2022 à Lille
- ASSISES DES OUTRE-MER : 6 décembre 2022 en virtuel
- FORUM DES MÉTIERS DE LA MER : 10 décembre 2022 à la Maison de l'Océan à Paris
- JEUDIS DE L'INNOVATION MARITIME DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA MER : 26 janvier 2023 à Paris
- FORUM DE L'AGENCE DE L'INNOVATION POUR LES TRANSPORTS : 7 et 8 février 2023 à Paris
- INITIATIVE SOUVERAINETÉ DE L'INSTITUT CHOISEUL (RENCONTRE DÉFENSE ET MARITIME) : 22 juin 2022 et 8 mars 2023 à Paris
- MISSION INNOVATION FRANCO-NÉERLANDAISE : 14 et 15 mars 2023 à Paris
- PRO&MER : 16 mars 2023 à Lorient
- MEET4HYDROGEN/HYPORTS : 21 et 22 mars 2023 à Marseille
- LH PORT DAYS : 23 au 25 mars 2023 au Havre
- SEMAINE DU MARITIME ET DU FLUVIAL : du 27 au 31 mars 2023
- LANCEMENT DÉFENSE PARTNERS : 25 avril 2023 à Paris
- CONFÉRENCE INTERNATIONALE CYPSEC : 15 et 16 mai 2023 à Nicosie (Chypre)
- JOURNÉE DU BATEAU ÉLECTRIQUE : le 23 mai 2023 à Dinan
- JOURNÉE MER & DÉFENSE ET ÉVÈNEMENT I-NAVAL 2023 DE LA DGA AVEC REMISE DU PRIX DE L'INNOVATION NAVALE DE DÉFENSE : 1^{er} juin 2023 à Toulon
- SEANERGY : 20 et 21 juin 2023 à Paris

PRÉSENTATIONS ET TABLES RONDES

- INTERVENTION PORT DU FUTUR : 5 octobre 2022 à Lorient
- PRÉSENTATION À L'ÉCOLE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ADMINISTRATION DE LA MER (ENSAM) : le 23 novembre 2022
- PRÉSENTATION DU GICAN À L'ENSTA BRETAGNE : 12 janvier 2023 à Brest
- PRÉSENTATION À LA FAMIA : 20 février 2023 à Paris
- PRÉSENTATION À L'ENSTA BRETAGNE : 24 février 2023
- PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE NAVALE AUX 1^{ÈRES} ANNÉES DE L'ESTACA : 1^{er} et 7 mars 2023 à Laval et à Saint-Quentin-en-Yvelines
- ANIMATION DE LA TABLE RONDE RÉPONSE CHANTIERS NAVALS ET BUREAUX D'ÉTUDES : 22 mars 2023 à Meet4Hydrogen/Hyports à Marseille
- PRÉSENTATION À SCIENCES PO PARIS : 4 avril 2023 à Paris
- PRÉSENTATION DÉCARBONATION ET DIGITALISATION DEVANT L'ÉCOLE DE GUERRE : 6 avril 2023
- PRÉSENTATION DÉCARBONATION DEVANT LE CESM : 21 avril 2023 à Paris



Influence

Petits-déjeuners parlementaires

Le GICAN a organisé des petits-déjeuners à destination des parlementaires, afin de leur présenter un état des lieux de la construction navale au regard des différents enjeux qui la traversent :

- 10 octobre 2022 : Compétitivité et transition énergétique,
- 13 décembre 2022 : Compétitivité et attractivité.

Notes de position

Compte-tenu de son rôle de promotion et de défense des intérêts des entreprises adhérentes ayant une activité industrielle ou de services dans le secteur naval, aéronaval et maritime, le GICAN a rédigé plusieurs notes de position en lien avec les sujets portés dans l'actualité :

- Financement vert,
- Industrie navale de défense et « économie de guerre »,
- Compétitivité et transition énergétique,
- Compétitivité et attractivité,
- Enjeux capacitaires de la future LPM,
- Projet de loi Industrie verte,
- Flotte stratégique.

Divers rendez-vous institutionnels

Parlement

Le GICAN, par le biais de son Président Pierre Éric POMMELLET, de son Délégué Général Philippe MISSOFFE ou de son Délégué Général Adjoint Jean-Marie DUMON et des autres permanents, rencontre des député(e)s et sénateurs(rices) de tout bord politique et de différentes commissions (Défense et Forces Armées, Affaires économiques, Affaires Étrangères, Finances, Développement Durable et Aménagement du Territoire, Affaires sociales, Affaires européennes) pour poursuivre sa mission de défense des intérêts de la construction navale et de pédagogie sur les enjeux du secteur.

Les sujets abordés sont multiples et collent aux enjeux de la filière : crédits de la Marine nationale, Programme 144 et Programme 146, économie de guerre, grands fonds marins, bilan de la LPM 2019-2025 et LPM 2024-2030 à venir, export, financement de la BITD dans le contexte de l'économie de guerre, décarbonation du secteur maritime, compétitivité de la filière, flotte stratégique, etc.

Ministères et administrations

Des rendez-vous ont été montés avec les cabinets des :

- Ministre des Armées,
- Ministre de la Transition énergétique,
- Ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger,
- Secrétaire d'État chargé de la Mer,
- Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie,
- Ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer chargé des Outre-mer.

08.

Défense et sécurité

Une industrie navale de défense face aux enjeux de la future Loi de Programmation Militaire

L'industrie navale de défense s'est mobilisée à la suite du discours du Président de la République le 13 juin 2022, lançant les travaux sur l'« économie de guerre ». Nos adhérents ont participé activement aux groupes de travail mis en place entre le Conseil des Industries de Défense Françaises (CIDEF) et le ministère des Armées. Ils ont permis de proposer des améliorations dans de nombreux domaines comme la conduite des opérations d'armement, les achats, la sécurité et la résilience de la chaîne de valeur, les ressources humaines et la réglementation.

Notre industrie, caractérisée par le temps long, a exprimé le besoin d'une stabilité dans l'investissement de défense, d'une approche globale et incrémentale pour conduire les programmes et l'évolutivité de nos systèmes, ainsi que le besoin d'accéder à toutes les formes de financement, tout en obtenant un engagement du secteur financier et bancaire plus marqué. De plus, le GICAN a poursuivi ses actions de pédagogie pour rappeler l'importance des approvisionnements en matières premières et composants, et le besoin d'obtenir de l'aide pour investir dans l'outil de production.

Dans le même temps, nos entreprises ont répondu présent dans le dialogue avec l'Etat pour l'établissement du projet de Loi de Programmation Militaire (LPM) et auparavant lors de la publication de la Revue Nationale Stratégique (RNS). Au-delà d'une visibilité obtenue quant aux objectifs capacitaires recherchés en 2030, puis en 2035, l'engagement de notre industrie navale se poursuit afin d'obtenir la déclinaison pluriannuelle de l'effort de défense.

Enfin, et le volet international l'illustre, nos entreprises sont engagées pour poursuivre l'exportation des systèmes navals nécessaires à nos partenaires alliés et avec lesquels notre pays a conclu des accords dans le domaine militaire. L'export demeure une exigence, afin de garantir la soutenabilité de nos acquisitions nationales et pour favoriser la performance économique et industrielle de nos adhérents.

Passage de témoin au CIDEF

La présidence tournante a conduit Pierre Éric POMMELLET, Président du GICAN, à assurer depuis le 1^{er} janvier 2023 la présidence du CIDEF.



Une industrie maritime et navale de sécurité en développement

Les intérêts de souveraineté et de protection des activités privées et de la biodiversité en mer incitent nos entreprises à poursuivre les développements et productions offrant des solutions performantes aux différents acteurs engagés sur ces sujets, autant dans les eaux sous juridiction française qu'à l'international. Afin d'obtenir un impact ciblé de nos partenaires sur ce sujet, le GICAN a recentré son action autour des sujets SSEM (Sécurité – Sûreté – protection de l'Environnement Maritime) au sein du Comité Stratégique de Filière des Industriels de la Mer, tout en tirant les bénéfices de son engagement antérieur au sein du Comité Stratégique de Filière des Industries de Sécurité.

Les technologies innovantes de ce secteur auront désormais leur place dans le domaine d'intérêt porté par le CORIMER. Le dialogue avec l'Etat se renforce d'une part avec le Secrétariat d'Etat chargé de la Mer (DGAMPA) et le Secrétariat Général de la Mer (SG Mer), mais aussi du fait de l'importance de ces sujets au sein de l'Union européenne avec le Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE), dans le cadre du renforcement des capacités des Etats-membres décidé par la stratégie de l'Union européenne de Sécurité Maritime (EUMSS).

09.

International

Contexte géopolitique

Le contexte post-COVID-19 a été marqué par une résurgence des tensions militaires et sécuritaires, notamment en Asie ou en Afrique, mais également par un nouveau contexte géopolitique lié à la guerre en Ukraine, qui a transformé les équilibres politiques et économiques en Europe et bien au-delà. Le secteur naval et maritime, impacté par la pandémie de la COVID-19, a connu une reprise forte, marquée par une exacerbation des concurrences entre les acteurs traditionnels du secteur, européens, asiatiques et américains en particulier, mais également avec l'émergence de nouveaux entrants, tels que la Turquie, Israël, l'Inde ou les Émirats Arabes Unis.

La reprise des salons internationaux et régionaux de défense et civils, notamment au Moyen-Orient et en Asie, a permis de mesurer l'importance croissante des enjeux maritimes dans ces régions du monde. Elle a par ailleurs mis en évidence la volonté de certains pays d'apporter un soutien politique et économique fort à leurs industriels, afin de mettre en avant leurs compétences et savoir-faire technologiques auprès de nouveaux clients.

De nouveaux programmes navals ont été lancés, notamment en Europe et en Asie, et la concurrence dans le secteur de la défense s'est intensifiée sur certains programmes en cours. Dans le domaine civil et dual, les salons ont mis en évidence les avancées dans les systèmes autonomes et la décarbonation. Les acteurs asiatiques et nordiques sont également très offensifs, et mènent des actions de développement de leurs entreprises, notamment sur le marché français et à l'export.

Le GICAN a renforcé ses actions sur les pays considérés comme prioritaires par nos adhérents en coopération avec toutes les parties prenantes pertinentes, qu'elles soient publiques ou privées, françaises ou étrangères.

Les actions entreprises par le GICAN pour accompagner ses adhérents

L'international est par nature transverse et conduit une partie de l'équipe des permanents du GICAN à être active sur cette thématique. Nos actions se sont appuyées bien évidemment sur l'échange de bonnes pratiques entre adhérents, dont beaucoup disposent d'une expertise et expérience à l'international, en particulier à l'occasion du Comité International, des séminaires ou des salons. Nos représentants locaux (VIE) sont le relais utile de nos adhérents présents localement et ceux intéressés par ces zones.

Le Comité International, présidé par Guillaume WEISROCK

Il a été l'occasion de revenir sur les actions passées, de faire un point sur les actions en cours et futures, et d'identifier les attentes de nos adhérents.

Il a accueilli également des invités représentants d'entités publiques et privées intervenant dans des thématiques ou zones géographiques pertinentes pour les adhérents.

Le dispositif des représentants (VIE) du GICAN et de la Filière des Industriels de la Mer (CSF IM) est déployé dans trois pays pour couvrir trois zones :

— Pour la Filière : Florence MONCHANIN couvre l'ASEAN à partir de Kuala Lumpur et Gwénaél PENET couvre le Moyen-Orient à partir d'Abu Dhabi, depuis novembre 2021 pour deux ans.



— Pour le GICAN : Julie FIEVET couvre la Grèce et Chypre à partir d'Athènes depuis avril 2022.

Les actions des représentants locaux du GICAN contribuent à appuyer nos adhérents présents localement et ceux intéressés par ces zones

géographiques en remontant de l'information à valeur ajoutée, en organisant des mises en relation, en identifiant les parties prenantes locales françaises et étrangères, en participant ou organisant des événements et actions associant nos adhérents.

Leur activité a été renforcée et valorisée avec la création de Clubs (Moyen-Orient, ASEAN, Grèce-Chypre), permettant aux adhérents d'échanger, de faire intervenir des interlocuteurs français et étrangers, et de mieux appréhender les besoins et attentes de nos adhérents.

La poursuite et le renforcement des échanges avec nos partenaires publics et privés, français et étrangers.

En France, le GICAN poursuit ses coopérations avec la Direction Générale de l'Armement – Développement International (DGA-DI), Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (DGRIS), Direction de la Coopération Internationale de Sécurité (DCIS), Direction de la diplomatie économique, Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD), Business France, bpifrance, Cluster Maritime Français et Pôles mer, Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF) et Chambres de commerce.

Parmi les pays avec lesquels des échanges et actions ont eu lieu : Chypre, Danemark, Suisse, Finlande, Norvège, Turquie, Bulgarie, Royaume-Uni, Canada...

Actions

Le GICAN a continué :

- la publication mensuelle de la Lettre de veille internationale, intégrant des informations sur sources ouvertes et la synthèse de nos actions passées et futures, la rédaction de comptes-rendus,
- la fédération des Pavillons France :
 - LAAD (Rio de Janeiro, 11 au 14 avril) : pavillon organisé avec le soutien du ministère des Armées. Signature d'un MoU avec le SIMDE (Syndicat des industries de matériel de défense brésilien),
 - Sea Asia (Singapour, 25 au 27 avril) : pavillon organisé avec le Cluster Maritime Français, les Pôles Mer et la French Chamber of Commerce of Singapore,

IMDEX (Singapour, 2 au 5 mai) : pavillon organisé avec le soutien du ministère des Armées,
DEFEA (Athènes, 9 au 11 mai) : pavillon organisé avec le soutien du ministère des Armées,

— les séminaires et missions :

Octobre 2022 : séminaire sur la gestion des risques portuaires et maritimes organisé à Singapour,
Novembre 2022 : séminaire franco-grec organisé à l'occasion d'EURONAVAL,
Décembre 2022 : séminaire Vietnam organisé à l'occasion du salon VIDEX,
Janvier 2023 : intervention durant la conférence organisée par CARIE (Chypre),

Février 2023 : séminaire PME DGA Indonésie organisé avec le GICAT, la DGA et la DCIS,

Février 2023 : soutien sur le Pavillon France fédéré par le GICAT sur le salon IDEX,

Mars 2023 : séminaire France – Pays-Bas organisé par l'AID, avec le GIFAS et le GICAT,

Mai 2023 : participation à la conférence Cypsec (Chypre),

Mai 2023 : mission à Chypre organisée avec la DCIS et l'ambassade de France,

Mai 2023 : soutien sur le Pavillon France sur le salon LIMA (Malaisie), fédéré par le GIFAS,

– **SOUTEX** : le GICAN a relancé en coordination avec l'Etat-major de la Marine et la DGA, les opérations de SOUTEX, lors d'escale de bâtiments de la Marine nationale. Trois opérations se sont déroulées en 2023, deux à Singapour et à Djakarta dans le cadre de la mission Jeanne d'Arc, et une troisième à Singapour. Ces opérations permettent aux adhérents de présenter leurs équipements et systèmes en service, avec l'appui des personnels militaires français, aux forces armées locales.

– **la restitution et la diffusion d'études** :

Octobre 2022 : étude Indonésie commandée avec le GICAT en préparation d'Indodéfense,

Janvier 2023 : étude EAU commandée avec le GICAT en préparation d>IDEX,

Mai 2023 : étude portant sur quatre pays : Italie, Corée du Sud, Royaume-Uni et Turquie,

– **la rédaction et la diffusion de comptes-rendus des salons et missions** :

Juillet 2022 : compte-rendu du salon MILIPOL (Qatar),

Juillet 2022 : compte-rendu de la mission Medef international en Grèce,

Septembre 2022 : compte-rendu séminaire DSTI (Malaisie),

Novembre 2022 : compte-rendu du salon Indodéfense (Indonésie),

Janvier 2023 : compte-rendu du salon VIDEX (Viêtnam),

Février 2023 : compte-rendu du salon IDEX (EAU),

– **cartographie des adhérents à l'international** :

la mise à jour de la cartographie interactive des implantations des adhérents à l'international a été relancée et s'est développée, avec l'arrivée d'une stagiaire en charge notamment de ce projet. Cet outil permet d'identifier les adhérents du GICAN présents dans une zone géographique donnée (région/pays), afin d'échanger, et permet au GICAN de disposer de données à jour et pertinentes sur le tissu industriel naval et maritime français en appui des échanges avec nos partenaires publics et privés.

10.

Innovation

Le soutien à l'innovation et aux développements R&D d'une offre de l'industrie navale française en phase avec les attentes du marché doit s'appuyer sur les dispositifs France 2030. Le GICAN travaille à ce que les dispositifs mis en place répondent aux besoins des industriels.

Un outil de structuration du soutien à la R&D autour du CORIMER

La montée en puissance des financements obtenus par les industriels de la Mer au travers de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du CORIMER s'est accélérée avec un montant de subvention de 50 millions d'euros pour l'année 2022 (33 millions d'euros en 2021), autour de projets de nouvelles propulsions, de nouveaux concepts de navire de charge et barge d'alimentation à l'hydrogène, mais aussi de moyens navals pour les EMR¹. Derrière les travaux du CORIMER, c'est l'ensemble des dispositifs France 2030 qui sont mobilisables au profit de notre industrie (Appel à projets « Première usine », I-Démo, stratégie d'accélération hydrogène et Technologies avancées pour les systèmes énergétiques, Grands Fonds, intervention en fonds propres, etc.). L'enjeu pour le GICAN, en s'appuyant sur les pôles de compétitivité et sur l'écosystème, est de permettre aux industriels de se projeter et de structurer des projets de grande envergure (supérieur à 4 millions d'euros). La continuité des financements pour les projets à budgets plus modérés passent par des politiques régionales visant notre industrie et fera l'objet de travaux approfondis en 2023.

¹ <https://corimer.fr/observatoire-de-linnovation-maritime/>

La mise en œuvre de l'axe 10 de France 2030 autour des grands fonds marins

La politique de soutien à l'exploration des grands fonds de France 2030 s'est traduite par un appel à projets technologiques où nos industriels se sont fortement mobilisés avec plus de 20 projets soumis, dont 12 sont maintenant en instruction approfondie pour un soutien attendu de l'ordre de 25 millions d'euros. La spécificité de la politique de soutien est la mise en œuvre, par la commande publique, de missions autour d'acquisitions de données à la mer (missions 1 et 2) et de développement d'un AUV et d'un ROV (missions 3 et 4). Les échanges au sein du GICAN et avec l'écosystème maritime ont permis un lien fort entre les opérateurs de ces missions, l'Ifremer et la DGA, avec l'objectif de positionner notre industrie en lien avec la stratégie nationale. Les prochaines missions sont à l'étude et sont attendues pour adresser à la fois l'accélération de la démonstration des capacités d'acquisition de connaissances en mer par les systèmes de drones, et la validation de concepts de rupture ouvrant la voie vers de nouveaux marchés.





Europe : l'opportunité des programmes Horizon Europe et l'intégration du maritime dans le système d'échange de quotas d'émission (EU ETS)

Le GICAN est au cœur de la mise en œuvre du partenariat Zero Emission Waterborne Transport² avec la mobilisation sur la période Horizon Europe de 530 millions d'euros par la Commission européenne et le programme de travail 2023 et 2024. La mobilisation du GICAN est maintenant pour la mise à jour de l'agenda de recherche et d'innovation stratégique (SRIA) en vue du programme des appels à projet 2025-2026-2027, où notre secteur sera attendu pour la démonstration de technologies et de navires zéro émission.

Le soutien à notre secteur passe aussi par les appels à projets du cluster 3 (Sécurité civile) et cluster 4 (Digital, industrie et espace).

L'intégration du maritime dans le système d'échange de quotas d'émission est en marche pour 2024 et le GICAN se mobilise pour que ces ressources financières supplémentaires permettent d'accompagner la décarbonation de la filière maritime. L'évolution du périmètre de l'Innovation Fund ces derniers mois ouvre la porte à des spécificités maritimes. L'objectif est maintenant de s'assurer, notamment au travers de l'Innovation Fund Expert Group, de la mise en œuvre concrète d'outils adaptés à l'industrie dans les appels à projets. Le GICAN s'est mobilisé pour que les ressources issues de l'EU ETS orientées vers la France puisse aussi servir au soutien de la construction navale.

² <https://www.waterborne.eu/partnership/partnership>



L'opportunité de la feuille de route de décarbonation pour mettre en place de nouveaux outils de soutien

Les travaux initiés à l'été 2022 par la DGAMPA et le Cluster Maritime Français mobilisant auprès d'Armateurs de France, d'Evolen, du GICAN et de Mauric, avec le soutien de MEET 2050, l'ensemble de l'écosystème maritime, ont abouti à un état des lieux des objectifs et de la situation de la filière maritime, des modélisations de trajectoires de décarbonation et une proposition de plan d'actions remis au gouvernement. L'enjeu est d'assurer maintenant une mise en œuvre des mesures opérationnelles pour compléter le soutien à la R&D et d'attendre le déploiement effectif et massif des technologies de décarbonation. Cela passe, du point de vue du GICAN, nécessairement par un soutien aux démonstrateurs commerciaux liant industrie et utilisateurs, et une aide aux premières commandes pour positionner de façon compétitive l'industrie navale française et assurer l'atteinte des objectifs environnementaux.

L'accélération du développement et de la mise en œuvre des drones et systèmes autonomes

Nos industriels se positionnent de plus en plus sur les nouveaux marchés des drones et de la digitalisation de leurs produits, offrant une réelle diversité de l'offre française (drones sous-marins, de surface et aériens, chacun sur une gamme de toute taille). Nos adhérents multiplient les collaborations entre fournisseurs d'intelligence embarquée et de traitement de données, de nouvelles technologies d'autonomie, de capteurs innovants et d'intégrateurs de plateformes. L'enjeu est d'accompagner réglementairement l'émergence de ces marchés permis par la finalisation du cadre innovant du statut de « drone maritime » rendu possible par la loi d'orientation des mobilités.

11.

Emploi - Formation - Compétences

CINAV, une association au service de la filière des industries de la mer



CINAV, le campus national des industries de la mer, regroupant la construction navale, les énergies en mer et l'industrie nautique, a été créé en 2017 pour la promotion et l'attractivité de la filière et de ses métiers, les difficultés de recrutement devenant très prégnantes et impactant négativement la réalisation des commandes des entreprises. Cette association fédère des

entreprises du secteur industriel, les régions du littoral, les rectorats d'académie, les ministères et les groupements professionnels.

Le secteur de la construction navale représente aujourd'hui plus de 51 000 emplois et prévoit d'embaucher 30 000 personnes d'ici 2030 (environ 20 000 départs à la retraite et 10 000 créations nettes d'emplois), les défis sont importants.

L'association s'appuie sur le Navire des Métiers, sédentaire ou itinérant, disposant d'outils de communication et d'information innovants pour promouvoir les métiers et les formations de la filière. Il accueille environ 10 000 personnes par an dans ses lieux « totem » et se déplace sur une trentaine d'événements par an (salons maritimes, salons de recrutement nationaux et locaux, fêtes maritimes...).

CINAV travaille avec les industriels et les experts de la formation pour adapter au mieux les formations aux besoins des industriels. Il apporte également une coloration maritime aux formations et les labellise en leur apposant le label « By CINAV », grâce à l'ajout d'enseignements sur l'environnement maritime, l'économie, l'anglais technique... Aujourd'hui, ce sont près de 140 formations labellisées, avec un objectif de 200 fin 2023.

CINAV travaille également au maintien à jour de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de la filière en interrogeant chaque année les entreprises sur leurs prévisions de créations d'emplois et de recrutement à trois ans.

Le Club RH, enceinte de dialogue pour les adhérents

Le GICAN anime un Club RH, qui se réunit régulièrement pour des auditions, des échanges sur des sujets d'intérêt essentiellement liés au recrutement. En cette période post-pandémie, les difficultés de recrutement sont un sujet majeur pour les entreprises. En effet, les aspirations des salariés, jeunes et moins jeunes, coïncident de plus en plus difficilement avec les besoins des entreprises. Ces dernières doivent travailler à leur attractivité et à la rétention de leurs talents et imaginer de nouveaux processus d'embauche. Les difficultés se rencontrent à tous les niveaux professionnels, ouvriers, techniciens, ingénieurs... La concurrence est rude avec les autres filières industrielles. Nous devons être les plus attractifs !

Le GICAN a créé une « bourse à l'emploi » qui, chaque mois, transmet aux membres du Club RH des CV de jeunes et moins jeunes à la recherche d'alternance, de stages, de postes ou de missions.

Formations en communication des PME/TPE en vue d'EURONAVAL 2022

Dans le cadre du renforcement de ses services, le GICAN a proposé aux PME/TPE adhérentes et exposantes lors du salon EURONAVAL 2022 une série de formations en communication sur trois thèmes :

- Développer la digitalisation de la communication pour déployer les outils de communication dans le but de toucher le public cible, et faire d'Internet et en particulier des réseaux sociaux une vitrine de son savoir-faire ;
- Préparer sa présence sur les salons afin d'en tirer le maximum de profit avant, pendant et après l'événement ;
- Apprendre à pitcher (en anglais) pour passer des messages et capter l'attention des visiteurs, notamment les délégations lorsqu'elles sont amenées à faire des tours rapides.

Une dizaine de PME/TPE ont pu profiter du dispositif et mettre en pratique les conseils prodigués.



Travailleurs détachés

Les chantiers de construction et de réparation navales pallient leurs difficultés de recrutement en embauchant des travailleurs étrangers intra-européens, les « travailleurs détachés ». Le GICAN soutient ses adhérents en expliquant aux pouvoirs publics les raisons objectives de ces embauches et les très grandes difficultés à trouver de la main d'œuvre qualifiée dans les métiers de production, métiers dits « en tension » : chaudronnier, tuyauteur, charpentier de marine....

Le GICAN et ses adhérents ont été auditionnés par l'Inspection Générale des Affaires sociales (IGAS) sur les motivations des entreprises. Ils ont pu s'expliquer très clairement, malheureusement le rapport remis à la ministre du Travail, Elisabeth BORNE, n'a jamais été publié.

12.

Europe

Présence et influence à Bruxelles

Le secteur maritime est directement impacté par les politiques européennes (par exemple la gestion des subventions nationales, la taxonomie, la politique industrielle). Par le biais de son action à Bruxelles, le GICAN assure la prise en considération des problématiques de l'industrie de la construction et des activités navales dans les législations européennes. Les actions des permanents et l'implication des adhérents permettent une présence constante au sein des différents groupes de travail de SEA Europe, au sein de la Plateforme Technologique Waterborne et de l'Alliance pour les carburants renouvelables et à faible émission.

La représentation du GICAN à Bruxelles permet d'entretenir un réseau de contacts sur place, favorisant des rencontres plus fréquentes avec les acteurs influents : Représentation permanente de la France à Bruxelles, parlementaires européens, Commission européenne. De ces entrevues régulières résultent une meilleure compréhension des problématiques de la construction navale par les responsables politiques, et ainsi une meilleure prise en considération de ces enjeux dans les politiques à venir.

2023 est marquée par un changement profond des politiques industrielles européennes adoptant une approche plus sectorielle. Cette évolution colle aux enjeux de la filière : EU ETS maritime, FuelEU maritime, Stratégie pour le maritime, Net Zero Industry Act, révision pour la stratégie européenne de sécurité maritime, etc.

Rencontres institutionnelles

- _ Représentation permanente de la France à Bruxelles
- _ Secrétariat général des Affaires européennes
- _ Parlement européen
- _ Commission européenne

Notes de position

- _ Compétitivité européenne
- _ Net Zero Industry Act

Le GICAN rédige, à destination de ses adhérents, des Focus Europe. Il s'agit de documents de quelques pages résumant l'actualité européenne et décrivant l'avancée des textes législatifs européens touchant le secteur.



Mentions légales

Crédits photos

Page 1 : Ewan Lebourdais / Page 3 : Naval Group / Page 5 : Ewan Lebourdais / Page 6 : Airbus Helicopters
Page 8 : Chantiers de l'Atlantique (CAPA Corporate) / Page 9 : Ewan Lebourdais / Page 10 : AdobeStock /
Page 11 : GICAN / Page 13 : AdobeStock / Page 14 : Naval Group / Page 16 : Socarenam (Christophe
Launay) / Page 18 : GICAN / Page 21 : GICAN / Page 22 : MBDA / Page 23 : Exail / Page 24 : Ewan
Lebourdais / Page 26 : GICAN / Page 27 : Stirling Design international (Maxime d'Angeac & Martin Darzacq)
et Exail / Page 28 : Exail / Page 29 : RTsys / Page 30 : Pixabay / Page 31 : GICAN / Page 32 : Pixabay /
Page 33 : Ewan Lebourdais

Conception et réalisation

Design graphique, maquette et illustrations : Ilago

Rédaction : Équipe GICAN

Typographies : Roboto, Roboto slab

Impression : Compédit Beauregard – La Ferté-Macé

Document en date du 14/06/2023

Informations juridiques

Conformément à la loi n° 57 298 du 11 mars 1957, la propriété intellectuelle des bases de données appartient exclusivement à l'éditeur. Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, de réutiliser ou extraire pour des fins non privées la totalité ou partie quantitativement ou qualitativement substantielle de son contenu sans autorisation de l'éditeur. Toute commercialisation ou communication à des tiers, même à titre gratuit, de la totalité ou partie de ce rapport est interdite. Ce rapport a été réalisé au moyen de renseignements obtenus avant le 14 juin 2023. L'éditeur ne peut être tenu pour responsable des modifications intervenues depuis cette date, ni des erreurs ou omissions qui auraient pu se glisser lors de son établissement.

RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉS
2022-23

47 rue de Monceau
75008 PARIS
01 56 59 15 30
www.gican.asso.fr

